Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 033-213303480-20260428-D2026_31-DE

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
CANTON NORD MEDOC

COMMUNE DE QUEYRAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°31

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à vingt heure cinq, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Myriame ROURE, Maire.
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Date de convocation : 22 avril 2026
Présents : Mme ROURE, M. HOUZELOT, Mme CORDONNIER, M. BAUDOUX, Mme RABILLARD, M. STREVELER, Mme BAUDOUX, M. MESPELDE, M. LEGRAND, Mme DUTRAIN Mme MENAND, Mme RONDET, M. INDA, Mme BEAUPIED-BLANCHET, M. ALQUIE
Secrétaires de séance : Mme MENAND et Mme RONDET
Auxiliaire du Secrétaire de séance : M. VIDALOU, Secrétaire Général

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE 2025

RAPPORTEUR : Stéphanie RABILLARD

VU le code Général des Collectivités territoriales, et notamment ses articles 2121-31, L1612-12 et suivant,
CONSIDERANT la nécessité d'arrêter les comptes du Budget Transport Scolaire pour l'exercice 2025,

Madame RABILLARD présente le compte Administratif du Budget Transport Scolaire pour l'année 2025 :

TRANSPORT SCOLAIRE - TRANSPORTS SCOLAIRES DE QUEYRAC - CA - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	24 058,65	G	20 953,87	G-A	-3 104,78
	Section d'investissement	B	7 934,71	H	10 752,00	H-B	2 817,29
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	11 347,99 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	17 716,03 (si excédent)		
		=		=			

	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D	31 993,36	Q= G+H+I+J	60 769,89	=Q-P	28 776,53

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	24 058,65	= G+I+K	32 301,86	8 243,21
	Section d'investissement	= B+D+F	7 934,71	= H+J+L	28 468,03	20 533,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	31 993,36	= G+H+I+J+K+L	60 769,89	28 776,53

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 033-213303480-20260428-D2026_31-DE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à **la majorité des membres présents et représentés**,

ADOPTE le compte administratif 2025 du budget Transport Scolaire,
DECLARE toutes les opérations de l'exercices 2025 closes, reconnait la sincérité des restes à réaliser,
DECIDE la reprise sur l'exercice 2026 de l'ensemble des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement.

ABSTENTIONS : Mme BEAUPIED -BLANCHET, M. ALQUIE

Le 13 mai 2026 — Affiché le 13 mai 2026

Le Maire	**La Secrétaire de Séance**	**La secrétaire de Séance**
Myriame ROURE	**Elodie MENAND**	**Amandine RONDET**

Le Maire,
- Certifie, sous sa responsabilité, le caractère de la présente délibération ;
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'Etat.